

Problèmes de données dans le contexte du commerce intégratif entre le Canada et les États-Unis : Comment mesurer les chaînes d'approvisionnement

Art Ridgeway*

Introduction

Conjuguée aux progrès rapides des technologies de communications et des transports, la réduction des obstacles à la circulation du capital, des biens et des services favorise depuis des années une spécialisation accrue de l'activité de production, et cette tendance se maintient. Les mêmes facteurs ont amené les grandes entreprises, particulièrement les multinationales, à réorganiser la gestion de leurs activités. Les entreprises s'intéressent de plus en plus à la gestion des chaînes d'approvisionnement et au choix entre la fabrication ou l'acquisition d'intrants intermédiaires et, de plus en plus, des intrants de services. C'est dans le cadre de ce choix que s'inscrivent les décisions quant à la localisation des approvisionnements – au pays ou à l'étranger.

Ces facteurs ont également favorisé le développement ou l'émergence d'un certain nombre d'économies qui sont désormais en croissance rapide grâce aux solutions de remplacement moins onéreuses de nombreuses activités de production. C'est le cas, notamment, des pays du BRIC (le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine) et des pays de l'Europe de l'Est. La Chine, pour sa part, occupe le deuxième rang des exportateurs de biens au Canada, tandis que le Brésil figure maintenant parmi les 10 princi-

* Directeur de la Division de la balance des paiements de Statistique Canada. Cet article a été originellement préparé pour la conférence, *Commerce intégratif entre le Canada et les États-Unis – Implications stratégiques*, organisé par le Centre de droit et de politique commerciale, Université Carleton, Ottawa, le 6 décembre 2006. Les opinions exprimées ici n'engagent que l'auteur et non pas Statistique Canada.

paux pays partenaires du Canada pour l'investissement de l'étranger et à l'étranger.

Certaines entreprises multinationales font désormais une distinction entre la gestion de leurs activités et leur structure juridique. La gestion des activités peut être confiée à des unités réparties entre plusieurs pays différents qui, forcément, présentent des structures juridiques différentes. Si cette double structure assure une gestion efficace des activités conformément aux exigences réglementaires et fiscales, ni l'un ni l'autre volet ne répond à la nécessité de produire de l'information économique soutenant les politiques. Par ailleurs, ces structures ont pour effet d'accroître l'importance du commerce interne, pour lequel l'établissement des prix de cession interne risque de compliquer les choses.

La récente étude internationale d'un groupe d'organismes statistiques nationaux sur la coordination de la collecte de données sur un échantillon d'entreprises multinationales a révélé que ces dernières protègent jalousement la confidentialité de leurs données. Elles se montrent très inquiètes des initiatives visant à concilier entre les pays la façon dont elles déclarent leurs données aux organismes statistiques participants.

Nous examinerons ici les répercussions de ce mouvement de mondialisation sur les statistiques économiques, particulièrement en ce qui a trait à la fragmentation du processus de production et au commerce international. On trouvera en annexe une brève description de la gamme de programmes statistiques et des initiatives en cours à Statistique Canada qui visent à éclairer cette tendance à la mondialisation de la production qui gravite autour de l'économie mondiale.

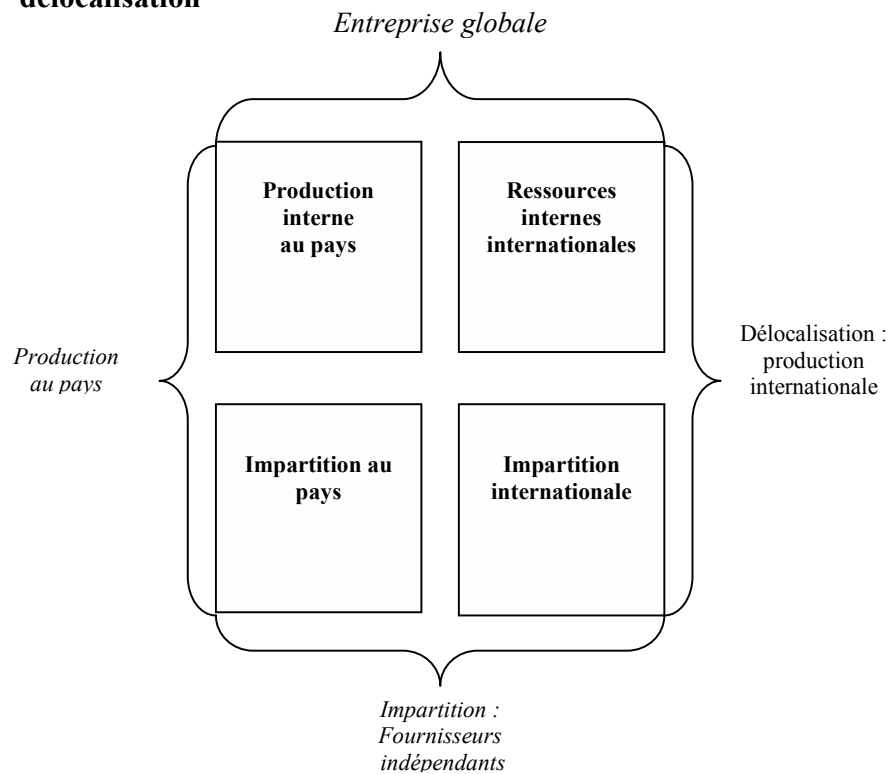
Répercussions des tendances à la mondialisation sur les statistiques économiques

Les changements en cours ont entraîné une demande de nouvelles mesures de l'activité économique et ont influencé le mode de collecte et d'interprétation de certaines séries de données classiques. Les éléments moteurs de la croissance de la mondialisation sont l'innovation et l'évolution des structures et des pratiques commerciales. Il existe depuis longtemps des données sur

les activités de recherche et de développement, mais on demande depuis quelques années un ensemble de données élargi sur l'innovation et la commercialisation des nouveaux savoirs et l'adoption de pratiques nouvelles, notamment en ce qui concerne le commerce électronique. Le programme de Statistique Canada sur les sciences, l'innovation et l'information électronique continue d'évoluer en réponse à ces demandes nouvelles.

Par ailleurs, on a récemment demandé de mesurer directement les changements structurels de la mondialisation en cours. Les utilisateurs de données veulent de l'information sur la délocalisation, mais il s'agit d'un phénomène difficile à mesurer. Le schéma ci-dessous présente une illustration simple des relations entre une entreprise globale, la production au pays, l'impartition et la délocalisation.

Schéma 1 : Entreprise globale, production, impartition et délocalisation



Ce schéma illustre les concepts les plus larges de l'impartition et de la délocalisation. Certains analystes utilisent ces thèmes dans un sens plus étroit pour ne les appliquer qu'aux activités qui sont passées de la production interne, ou au pays, à la production indépendante, ou internationale. La définition de l'impartition ou de la délocalisation au sens le plus étroit est très exigeante, car elle implique que l'on tienne compte de décisions prises à un point précis dans le temps.

Or les implications les plus profondes de la mondialisation croissante se trouvent peut-être dans les défis que pose la mesure de certains indicateurs économiques de base. Déplacer le quadrant supérieur gauche du schéma à n'importe lequel des trois autres quadrants nécessite une augmentation du ratio des flux bruts par rapport à la valeur ajoutée. Les facteurs qui compliquent la mesure des indicateurs sont, notamment :

- la valeur croissante des flux des services;
- l'importance croissante des flux internes de l'entreprise globale;
- la part croissante des flux physiques qui ne correspondent pas à un changement de propriétaire.

Autrefois, quand des marchandises franchissaient la frontière, elles changeaient presque toujours de propriétaire. Ce n'est plus le cas. La séparation entre la propriété des marchandises et les flux transfrontaliers dans le contexte d'un processus de production à étapes multiples pose des difficultés d'évaluation majeures. Un tel phénomène a pu être observé à l'occasion, mais la séparation entre la propriété et les flux de production semble être en croissance. La collecte de données auprès d'une structure juridique permet généralement de déterminer qui est propriétaire des ressources, mais la collecte auprès d'unités opérationnelles est plus susceptible d'en indiquer les flux opérationnels. Certes, les deux structures sont importantes pour la pleine articulation du système de données économiques, mais le rapprochement des données des deux structures devient de plus en plus difficile.

Ces enjeux et la croissance de la demande de nouvelles données pertinentes pour les politiques surviennent alors qu'on observe un fléchissement des taux de réponse à de nombreuses

enquêtes-entreprises. Heureusement, l'utilisation accrue de données administratives pour des entreprises « simples » a grandement allégé le fardeau des petites et moyennes entreprises tout en assurant une meilleure couverture de ces unités. Toutefois, quelques centaines de grandes entreprises au Canada dominent une partie très importante de l'activité économique et la chute des taux de réponse aux enquêtes est préoccupante. Cette situation n'est pas attribuable à la seule mondialisation, mais le fait que les non-répondants soient souvent de grandes entreprises actives à l'échelle mondiale a pour conséquence de compliquer la collecte des données dont on a besoin pour mesurer la mondialisation.

Par ailleurs, la croissance importante des économies émergentes en Asie et en Amérique du Sud pose des défis de comparaisons bilatérales, la plupart de ces pays utilisant des systèmes statistiques moins bien développés. Les comparaisons bilatérales des données révèlent des écarts considérables, mais vu l'état de développement de ces systèmes statistiques, on peut difficilement en déterminer les causes.

Initiatives internationales

Les organismes internationaux ont contribué activement à l'élargissement de la base conceptuelle de la mesure de l'activité liée à la mondialisation. Le *Manuel de l'OCDE sur la balance des paiements technologiques* est utilisé depuis sa publication en 1990. Plus récemment, l'OCDE a publié un *Manuel de l'OCDE sur les indicateurs de la mondialisation économique* et un ouvrage connexe *Mesurer la mondialisation : les indicateurs de l'OCDE sur la mondialisation économique*.

D'autres manuels statistiques en cours de révision fourniront des liens améliorés aux nouvelles mesures de la mondialisation. En particulier, le manuel du SCN¹, le manuel BPT², et la

¹ Pour en savoir plus sur la mise à jour du SCN 93, voir la Section de comptes nationaux de l'ONU, Vers la mise à jour 1 du SCN de 1993. <http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snarev1.asp>

Définition de référence de l'OCDE de l'investissement étranger présenteront du matériel nouveau sur la mondialisation. On a annoncé récemment que le manuel sur les Statistiques du commerce international des services fera aussi l'objet d'une mise à jour qui assurera l'harmonisation avec le nouveau matériel des manuels de base, notamment le manuel qui traite de la mondialisation. Statistique Canada a joué un rôle clé dans tous ces développements internationaux.

Deux des questions les plus chaudement débattues au cours du processus de mise à jour concernent la question soulevée plus tôt selon laquelle les flux physiques et les changements de propriétaire ne coïncident pas. Dans le contexte de ces deux questions, on parle de *biens importés ou exportés pour transformation* et de *négoce international*. La première expression concerne les biens qui entrent dans un pays pour y être transformés sans transfert de propriété à un producteur de ce pays. Dans le cas du négoce international, un marchand achète des biens, en devient le propriétaire, puis les vend à un tiers, mais les biens n'entrent jamais dans son pays.

La réponse du Canada à ces défis est élaborée dans un plan global destiné à aligner le programme de statistiques économiques canadien sur les manuels internationaux mis à jour ci-dessus.

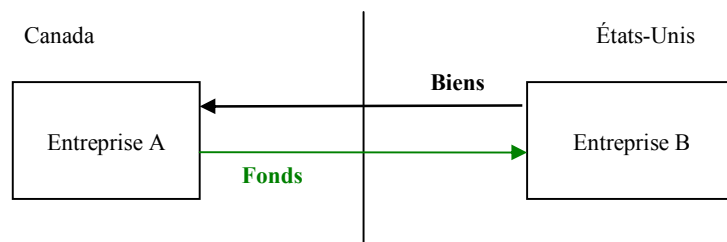
Le commerce des biens dans un monde simple

Le commerce des biens domine le commerce international. La première question est de savoir comment le mesurer. Prenons le cas simple de l'exportation de biens entre le Canada et les États-Unis. On a deux entreprises, l'une au Canada, l'autre aux États-Unis, et l'une souhaite acheter les produits de l'autre. Les deux passent un contrat énonçant les conditions de la vente et, au moment voulu, les biens arrivent à la frontière douanière pour être acheminés du vendeur à l'acheteur.

² Renseignements supplémentaires sur la mise à jour du Manuel BPT, voir Mise à jour de la Cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI <http://www.imf.org/external/np/sta/BdP/bopman5.htm>

Dans ce cas simple, illustré par le schéma 2, l'exportateur et l'importateur sont l'acheteur et le vendeur, et les documents douaniers indiquent le flux des biens de l'un à l'autre. En même temps, ou peu de temps avant ou après l'expédition des biens, des fonds sont transférés du compte bancaire de l'acheteur au compte bancaire du vendeur.

Schéma 2 : Conception classique du commerce des biens



Un précepte fondamental des statistiques économiques comme celles des comptes nationaux et de la balance des paiements énonce que les opérations doivent être fondées sur des échanges de propriété économique³. Dans le cas simple ci-dessus, les biens passent de B à A et l'argent de A à B. Comme le moment exact du changement de propriétaire varie en fonction du contrat et de l'accord de paiement, les statistiques économiques utilisent le moment où les biens franchissent la frontière pour déterminer celui où les biens changent de propriétaire. On considère qu'il s'agit d'une approximation acceptable du moment où le changement de propriétaire a lieu.

On pourrait faire valoir ici qu'on ne dispose d'aucune information sur ce que A va faire des biens acquis auprès de B. Dans le cas du Canada et des États-Unis, nous savons que, souvent, ces biens seront utilisés comme premières matières pour d'autres produits qui franchiront à leur tour la frontière à destination des États-Unis.

Dans notre exemple simple, si on connaît l'activité industrielle respective de A et de B, il est possible d'élaborer des

³ On utilise l'expression propriété économique pour la distinguer de la propriété en commun law, qui est généralement la même chose, mais qui peut être différente, par exemple dans le cas d'un crédit-bail.

données sur l'échange qui précisent les points de départ et d'arrivée tant du point de vue géographique que du point de vue industriel.

En réalité les choses ne sont jamais aussi simples, les opérations étant souvent confiées à des courtiers qui peuvent influencer le moment où certaines opérations auront lieu ou, du moins, celui où les opérations seront enregistrées. De plus, le moment du paiement pourra varier encore davantage, de sorte qu'une dette pourrait être reconnue entre le fournisseur et l'acheteur et être effacée au moment du paiement des biens ou, s'ils ont été payés d'avance, à la livraison.

Le simple fait qu'un courtier intervienne dans l'opération jette un voile sur l'analyse des données, car si les documents douaniers mentionnent l'industrie et le lieu géographique du courtier (à titre de co-contractant), la capacité d'effectuer une analyse selon l'industrie et la géographie s'en trouvera réduite.

L'entreprise qui achète et l'entreprise qui vend peuvent appartenir au même propriétaire et faire partie d'une entreprise multinationale. Le lien de propriété influencera probablement la stabilité de la relation commerciale, mais il pourra aussi avoir des répercussions sur les prix enregistrés.

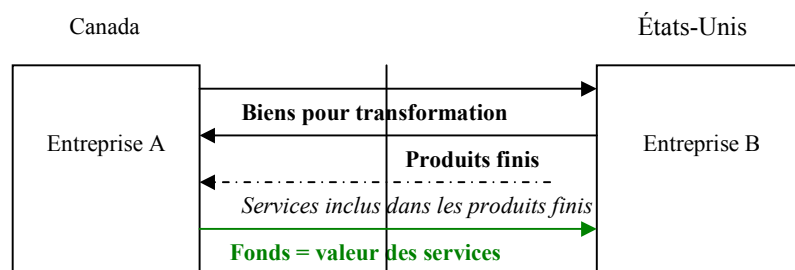
Les données douanières servant à mesurer la plus grande partie du commerce des biens entre les États-Unis et, à cet égard, la plupart des autres pays, sont encore grandement fondées sur ce modèle simple. On tient pour acquis que les biens changent de propriétaire quand ils franchissent la frontière et que la valeur des biens déclarés aux fonctionnaires des douanes correspond à une détermination appropriée de leur valeur marchande.

Biens importés ou exportés pour transformation

La première déviation à examiner par rapport à ce simple modèle concerne les biens importés ou exportés pour transformation. Tel que mentionné plus haut, il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau, car on en trouve des exemples depuis des décennies, mais on constate que le volume des biens transigés en vertu de ce scénario augmente rapidement.

Le changement fondamental par rapport à notre modèle est que les biens ne changent pas de propriétaire au moment de franchir la frontière, car le contrat entre A et B stipule que les biens demeurent la propriété de A et que B doit effectuer une transformation des biens puis les renvoyer à A. Ce genre d'opération peut se faire entre entreprises à propriété commune ou sans lien de dépendance. A paie à B des frais de service pour cette transformation.

Schéma 3 : Biens importés ou exportés pour transformation – traitement courant



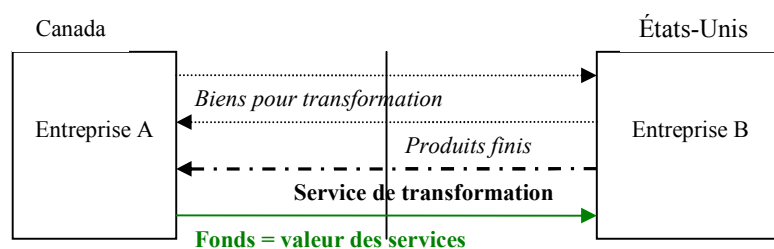
Dans ce scénario, le processus de la douane enregistre les biens mais il n'est généralement pas possible de les distinguer des autres biens qui franchissent la frontière. Une valeur doit être déclarée pour ces biens. Or l'opération financière de contrepartie entre A et B sera très différente de celle qui existerait si la propriété des biens avait changé réellement quand les biens sont passés de l'une à l'autre entreprise. Ici, seule la valeur des services passera de A à B, ce qui correspond à peu près à l'écart net entre les valeurs déclarées à la douane pour les biens importés et exportés.

Le traitement actuellement réservé à ces situations dans les comptes économiques consiste à enregistrer ces biens comme s'ils changeaient de propriétaire au moment où ils franchissent la frontière. La pleine valeur des biens est enregistrée dans les données sur l'échange dans les deux sens, et les flux financiers correspondants sont enregistrés. Les services fournis par le transformateur se trouvent enfouis dans la valeur des produits finis renvoyés.

Ce traitement correspond bien à l'élaboration des tableaux d'approvisionnement et de l'utilisation comme ceux des comptes d'ES du Canada, mais il ne nous éclaire pas quant à l'évolution du comportement de l'activité économique et ne permet pas de suivre les flux financiers réels.

Lors des récentes initiatives prises à l'échelle internationale pour la mise à jour de l'orientation conceptuelle du Système de comptabilité nationale et de la balance des paiements, il a été décidé de changer l'orientation de ce genre d'opérations de manière à les faire correspondre au principe du changement de propriétaire. Même si les biens circulant de part et d'autre de la frontière continueront d'être inclus dans les données douanières, la convention sera de retirer ces valeurs des données douanières fondées sur la balance des paiements et utilisées pour la BDP et le SCN. Le flux des services et le paiement correspondant seront plutôt indiqués dans les comptes.

Schéma 4 : Biens pour la transformation – Nouvelle convention internationale (SCN et BDP)



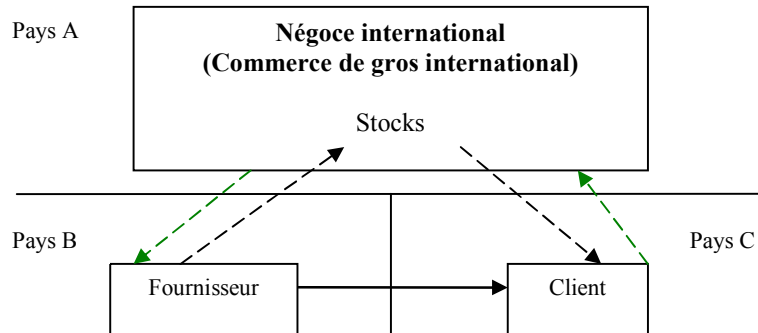
Cette convention exigerait des données permettant de faire la distinction entre les flux transfrontaliers et les opérations classiques. Or les données douanières ne fournissent pas cette information. Les flux de services devront être mesurés au moyen d'enquêtes, car il n'existe pas de sources administratives de ces données.

Négoce international

Le nouveau monde de la production pourra donner lieu à des activités de « négoce international », selon l'expression qu'en donnent les manuels de statistique. On pourrait aussi parler de commerce international ou de commerce de gros international.

C'est le cas lorsqu'une entreprise d'un pays A achète des biens d'un pays B et que les biens n'entrent jamais dans le pays B et sont vendus au pays C.

Schéma 5 : Négoce international – convention internationale



Même si la propriété des biens passe de B à A puis de A à C, les données douanières enregistrent seulement le flux de B à C. Les biens fournis entrent dans les stocks du négociant du pays A. Les enquêtes sur le commerce de gros enregistrent les changements qui se produisent dans les stocks et, comme aucune activité d'importation n'est déclarée, les comptes économiques cherchent une activité de production sur le marché intérieur qui, bien sûr, n'existe pas, pour équilibrer les comptes d'approvisionnement et d'utilisation.

Les mises à jour apportées à la balance des paiements et aux comptes nationaux impliquent l'imputation des flux d'entrée et de sortie du pays A de manière à tenir compte du changement de propriété. Il pourrait être pratique et utile de réunir de l'information auprès du négociant du pays A si on enregistrait pour ce pays une activité telle qu'elle fausserait les signaux quant aux stocks dont la propriété est détenue à l'étranger. Or les avantages qu'il y aurait à recueillir des données supplémentaires sur ces opérations pour les pays B et C sont beaucoup moins grands et il est peu probable que ces derniers corrigeront leurs données, ce qui entraînera des erreurs dans les données sur le commerce bilatéral.

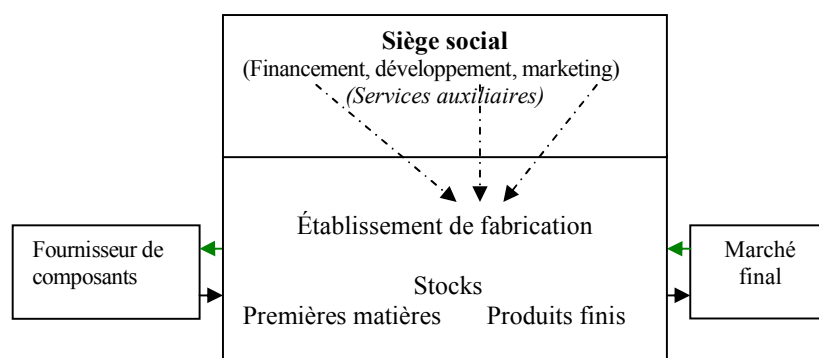
Production de biens

L'objectif consiste à disposer de statistiques économiques cohérentes tant pour la production que pour le commerce et qui informent les décideurs et les Canadiens en général de l'évolution de ces éléments de l'économie du pays. C'est pourquoi, avant d'examiner les défis particuliers que pose la mesure du commerce des biens dans le cadre de processus plus fragmentés, il pourra être utile de se pencher sur la façon dont on considère les processus classiques de production manufacturière pour la mesure des statistiques économiques.

Le schéma 6 ci-dessous présente un cas simple de production de biens. On a un établissement de fabrication distinct de son siège social. Celui-ci fournit le financement, le développement des produits et le marketing, et l'établissement de fabrication se procure les autres premières matières, gère les stocks et fabrique les produits finis à mettre sur le marché.

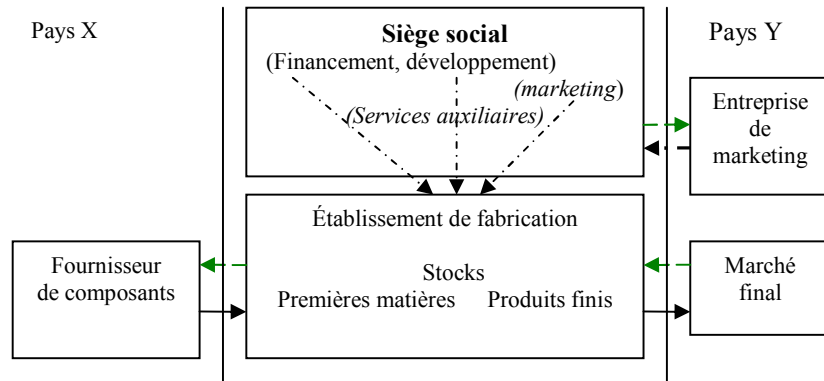
Il convient de signaler que, d'après ce modèle, les activités et les produits du siège social sont considérés comme des services auxiliaires fournis à l'établissement de fabrication.

Schéma 6 : Conception classique de la fabrication de biens



On peut expliciter ce modèle de manière à inclure le commerce des biens et services, comme dans le schéma 7 ci-après. À noter que si certains services fournis par le siège social dans l'exemple précédent sont impartis, ils seront quand même traités comme s'ils avaient été fournis par l'établissement de fabrication.

Schéma 7 : Conception classique de la production de biens et du commerce des biens et des services



Impartition de la production des biens

Le schéma 8 montre comment il est possible d'impartir l'acquisition des premières matières et du processus de fabrication. Ici, tous les biens produits sont « exportés » dans un autre pays que celui du siège social ou des installations de fabrication. On pourrait dire que dans ce cas précis on fabrique une ligne de produits destinés exclusivement à un marché d'exportation.

Dans notre exemple, le siège social et l'usine de fabrication ne sont plus dans la même économie et sont deux entreprises distinctes. Le siège social fournit toujours le capital, le développement des produits et les services de marketing, mais il se procure toutes les autres premières matières à l'étranger. Il achète les premières matières et les fait expédier à l'établissement du transformateur, où elles sont assemblées. Il conserve la propriété de ces premières matières, comme dans le cas des biens pour transformation examinés plus haut. Par conséquent, même si la transformation est faite en totalité dans un autre pays que celui où se trouve le siège social, c'est ce dernier qui assume les risques financiers rattachés aux premières matières tout au long du processus de fabrication. Il y a dans ce cas particulier des éléments du cas examiné plus haut sur le négoce international, puisque le siège social est devenu propriétaire de matières pre-

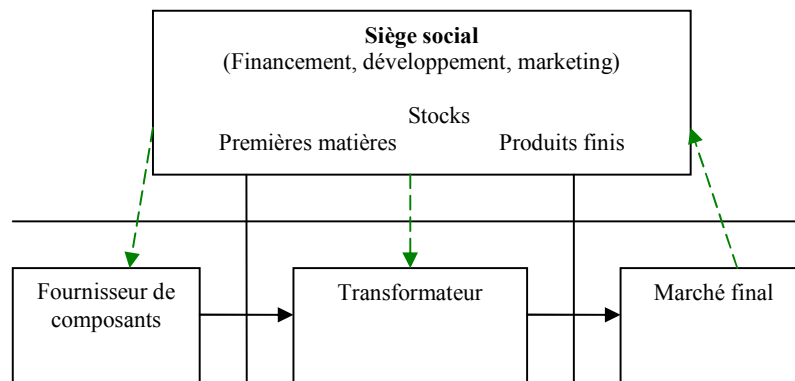
mières qui n'ont jamais quitté le pays et qui, donc, ne figurent jamais dans les données douanières.

Deux différences importantes sont à signaler par rapport à la conception classique de l'entreprise de production :

- Les stocks de premières matières et les produits finis passent de l'établissement de fabrication au siège social.
- Les services produits au siège social – financement, développement des produits et marketing – ne sont plus fournis à l'établissement de fabrication.

Dans le schéma 8, les flux des biens et des paiements sont indiqués. Il est donc clair que la voie suivie par les fonds pour le paiement de ces opérations ne correspond pas à celle que suivent les biens. Voilà un autre exemple de similitude avec le négoce international.

Schéma 8 : Impartition de la production pour un marché d'exportation – flux des biens et des fonds



Prenant appui sur les principes énoncés plus haut quant à la propriété comme base d'enregistrement, le schéma 8 montre comment les données économiques pourraient être enregistrées de manière à rendre compte des activités économiques plutôt que des activités physiques d'approvisionnement et d'acquisition du processus de fabrication.

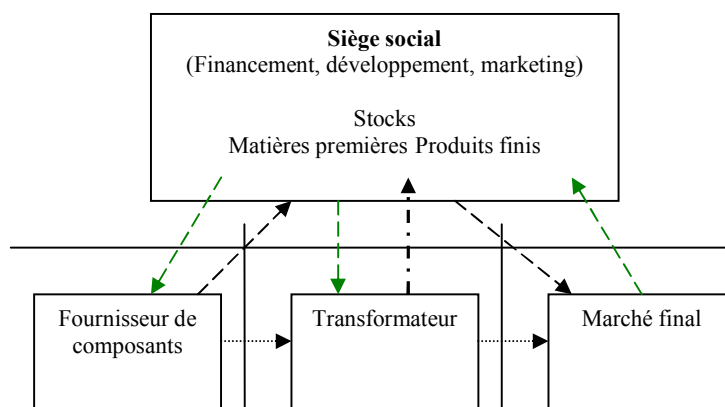
L'achat des premières matières figurerait à titre d'opération entre le siège social et le fournisseur de composante. Les servi-

ces de transformation seraient fournis par le siège social. La vente finale des produits finis donnerait lieu à une opération entre le siège social et l'économie du marché final.

Cette présentation des données économiques implique que même si le siège social ne dispose pas d'installations de fabrication ou d'entrepôt pour les premières matières, c'est celui-ci qui est le producteur des produits finis. Cette présentation ne correspond pas au flux physique des produits, mais elle a pour effet de mettre en évidence le comportement des agents économiques. C'est le siège social qui prend les décisions économiques régissant la production, alors que le transformateur n'offre qu'un service bien défini.

Idéalement, pour que cet enregistrement de la production et de l'activité commerciale soit cohérent, les trois pays qui occupent les trois cases du bas du schéma 9 retireraient de leurs comptes respectifs les flux des biens passant du transformateur au marché final⁴. Or, comme dans le cas du négoce international examiné plus haut, il pourrait être difficile d'obtenir l'information nécessaire à ces corrections.

Schéma 9 : Impartition de la production pour un marché d'exportation – Flux économiques



⁴ L'information sur les flux physiques sera toujours importante pour le développement économique, car c'est par ces flux physiques que sont déterminés les besoins d'infrastructure.

Mesurer le commerce des biens et des services

Le schéma 9 ci-dessus présente quatre pays différents. Il y a au Canada des entreprises qui correspondent à des entreprises dans chacun de ces quatre pays. Autrement dit, le défi est le même pour ce qui est d'en mesurer l'activité.

Pour le fournisseur de composants, le défi consiste à déterminer le lieu géographique de l'activité. Les données douanières indiquent qu'il s'agit du pays du transformateur, mais si on pose la question au fournisseur, celui-ci répond que l'activité a lieu dans le pays du siège social. Les enquêtes sur les producteurs de biens comme ce fournisseur renferment peu de questions sur la répartition géographique des ventes de biens, particulièrement quand il s'agit de ventes conclues à l'étranger. Cela s'explique, évidemment, par le fait que ce sont les données douanières qui fournissent cette information. Les données sur la valeur ajoutée sont donc exactes, mais l'information dont disposent les analystes des politiques commerciales et les négociateurs quant à la structure des échanges est biaisée par la façon dont ces activités sont mesurées.

En ce qui concerne le pays du transformateur, l'information sur les opérations entre le transformateur et le siège social devra être recueillie au moyen d'une enquête. Jusqu'à maintenant, au Canada, on a traité cette information au cas par cas, des dispositions particulières de déclaration ayant été adoptées pour les transformateurs. Il n'est pas possible de faire le lien entre les dossiers douaniers et cette activité de transformation, et il est peu probable que la situation changera bientôt. Si cette activité est seulement le fait de quelques joueurs importants, cette méthode de traitement est utile, mais si elle devient (ou est déjà devenue?) plus importante, il en coûtera trop cher de l'appliquer à un grand nombre de cas.

Le cas du pays où a lieu le marché final est semblable à celui du pays fournisseur : la localisation géographique de l'approvisionnement d'après les données douanières et les données d'enquête ne serait pas la même. Les enquêtes sur les entreprises d'importation de biens de détail ou de gros n'exigent pas de précisions quant au lieu géographique de l'approvisionnement. Il pourrait en outre y avoir une divergence

si la valeur déclarée des importations aux fins de la douane ne correspond pas à la pleine valeur du prix d'achat payé au siège social. Le rapprochement de ces valeurs ne se fera qu'au niveau des macrodonnées pour l'élaboration des comptes économiques.

La difficulté quant à la mesure de l'activité économique du siège social est que les enquêtes doivent servir à recueillir beaucoup de détails sur les biens et les premières matières et les produits de cette entreprise. La collecte d'une information détaillée sur les produits et la répartition géographique impose un lourd fardeau au répondant. Toutefois, si l'on n'obtient pas un niveau de détail suffisant sur ces produits, il sera difficile de distinguer les opérations de fabrication classiques de celles dont le processus de production est largement imparti.

Pays d'origine et propriété

Les fonctionnaires des douanes recueillent des données sur le « pays d'origine » du produit. Ces données sont déterminées par les règles douanières pour ce qui est des importations et sur le pays de destination pour ce qui est des exportations. Des données sur le point d'expédition sont également recueillies. Le processus de transfert est tel qu'il est possible que l'expéditeur (l'exportateur) ne connaisse pas la destination finale des biens. L'importateur, pour sa part, en connaît généralement le pays d'origine grâce aux règles applicables à la déclaration du pays d'origine.

Il peut en résulter des divergences importantes pour les chiffres des échanges bilatéraux entre deux pays. Le Mexique, par exemple, déclare environ deux fois la valeur des importations en provenance du Canada de celle que nous déclarons pour les exportations. Cette divergence découle en grande partie du fait que l'exportateur déclare des biens destinés aux États-Unis mais qui ne font qu'y passer.

La situation est semblable pour les produits chinois qui entrent au Canada. Environ la moitié des importations chinoises déclarées d'après le pays d'origine arrivent au Canada depuis un point d'expédition situé soit à Hong Kong, soit aux États-Unis.

Si la propriété doit être une assise fondamentale des statistiques économiques, il faudra savoir quelles données géogra-

phiques figurant dans les dossiers douaniers – le pays d’origine ou le pays d’expédition – sont les indicateurs les plus fidèles de la contrepartie à l’opération. Les produits chinois qui transitent aux États-Unis en route pour le Canada sont-ils seulement « en transit » ou sont-ils acquis par une entité aux États-Unis qui ensuite les distribue (les vend) à un réseau de points de vente en Amérique du Nord?

Commerce des services

Le commerce des services fait encore figure de parent pauvre, mais comme on l’a vu dans les exemples précédents, la fragmentation et la réorganisation de la chaîne de production pourront entraîner une croissance considérable des parts relatives de ce commerce. « Dans le bon vieux temps », pour ainsi dire, on ne se préoccupait guère des services. On tenait pour acquis que la plupart des services étaient produits et consommés simultanément, et que le commerce international des services était donc limité.

La facilité avec laquelle les producteurs peuvent se rendre dans d’autres pays du monde et les progrès réalisés dans la livraison électronique des produits ont certainement amélioré le potentiel du commerce international des services. Certes, si on ne tient compte que des volumes de vente, ce secteur est beaucoup moins important que celui des biens, mais il enregistre des taux de croissance beaucoup plus élevés depuis un bon nombre d’années.

Un autre aspect qui est probablement plus clair désormais est qu’on se montre de plus en plus pointilleux quant à la distinction entre ce qui est un produit et ce qui est un service. C’est pourquoi il sera important de couvrir ces deux aspects dans toute réflexion axée sur l’avenir.

Signalons qu’il n’existe pas de documents de douane pour les services⁵. Les données sur le commerce des services proviennent généralement des enquêtes-entreprises. Cette approche présente des points faibles et des points forts bien différents du processus administratif (douanier) appliqué aux produits.

⁵ Les documents de douane servent à estimer les services de transport pour la livraison de produits au niveau international.

En général, les entreprises peuvent répondre plus rapidement aux enquêtes sur leurs ventes que sur leurs achats de premières matières, particulièrement si la question porte sur le lieu géographique de l'opération et l'activité industrielle de la contrepartie. Les données sur l'importation des biens sont généralement de meilleure qualité, mais les administrations douanières sont plus rigoureuses quant à la perception des droits et, plus récemment, elles ont adopté des mesures de sécurité plus strictes qui facilitent l'évaluation des exportations dans le secteur des services.

Les pratiques d'enquête ont aussi pour effet de limiter le volume de données détaillées sur la répartition géographique et les produits pour les services fournis, car les questions portant sur des détails très précis concernant les services et la localisation de la contrepartie posent un fardeau très lourd sur les épaules des répondants.

Évaluation de l'activité transfrontalière et établissement des prix de session interne

Depuis assez longtemps, une partie importante du commerce international se fait entre des entreprises affiliées, mais il n'est pas facile de déterminer séparément les flux de ces échanges quand ils impliquent l'intervention de courtiers ou autres agents. On a constaté à cet égard que les opérations internes peuvent refléter l'établissement des prix de session interne et ainsi influencer l'évaluation de l'activité économique entre les pays.

Les « opérations » douanières illustrées par le schéma 3, même entre parties non affiliées, peuvent ne pas refléter les mesures indépendantes de l'évaluation économique, car l'opération réelle porte sur un service, mais les valeurs déclarées et utilisées couramment dans les comptes économiques portent sur les biens qui franchissent la frontière. On tient généralement pour acquis que l'écart entre la valeur des biens qui entrent pour être transformés et ceux qui repartent est égal au service fourni par le transformateur.

Les flux douaniers du scénario présentés par le schéma 9 sont également détournés des opérations économiques réelles, les valeurs en douane s'appliquant tant aux biens qui entrent

dans le pays du transformateur qu'à ceux qui en sortent, que l'on présume fondées sur les comptes du siège social.

Si la valeur déclarée aux fins de la douane n'est pas la même que celle de l'opération réelle, il se produit une divergence qui fausse la mesure de l'activité économique.

Données économiques structurelles c. données axées sur le comportement

Pour broser un tableau complet de l'économie canadienne, il faut disposer de données tant sur les aspects structurels que sur les aspects liés au comportement de notre économie. Les comptes nationaux répondent aux besoins de données structurelles surtout au moyen de tableaux d'approvisionnement et d'utilisation et des données structurelles publiées dans le cadre d'enquêtes comme l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières. Les données sur les comportements sont généralement produites à partir des comptes sectoriels des comptes nationaux et des données connexes de secteurs particuliers des programmes comme la balance des paiements et les Divisions des établissements publics.

Tout indique que l'organisation de la production et des échanges évolue. Pour le système statistique, le défi consiste notamment à décider quand les changements sont assez importants pour déplacer le point de mire des comptes des enquêtes sous-jacentes. La réorientation du système statistique et l'abandon des modèles classiques utilisés comme fondements des données économiques coûteraient très cher.

L'organisme statistique ne ferait pas seul les frais d'une telle réorientation. Les répondants eux-mêmes auraient à subir les coûts d'un élargissement éventuel des enquêtes. Modifier en profondeur le modèle sous-jacent à la production des données risque de causer des discontinuités dans certaines séries de données et de limiter la capacité des analystes à comprendre l'évolution de l'économie. Bien sûr, conserver le modèle actuel risque de laisser dans l'ombre les changements structurels en cours, ce qui aurait pour effet de compliquer le travail des analystes.

Conclusion

Il existe clairement des exemples pour chacun des modèles différents d'activité économique examinés ici dans l'économie canadienne. Cependant, la part d'activité qui entre dans ces différents scénarios est moins clairement établie. L'enjeu pour le système statistique consiste à trouver des moyens de mesurer ces phénomènes nouveaux de manière rentable tant en ce qui concerne le fardeau de réponse que le budget. Étant donné les contraintes budgétaires, quelles sont les activités dont le développement devrait être prioritaire—les biens importés et exportés pour transformation, le négoce international, le commerce des services?

Il sera important de consulter les décideurs, les entreprises répondantes, les universitaires et autres analystes pour établir un plan d'action face à ces importants défis. En même temps, le système statistique doit emboîter le pas aux initiatives d'élaboration de statistiques internationales si l'on veut que le Canada dispose de mesures de l'activité économique qui soient comparables à celles des autres pays.

Annexe

Programmes de Statistique Canada touchant la mondialisation

Statistique Canada a mis en œuvre plusieurs programmes qui fournissent depuis longtemps de l'information sur les enjeux de la mondialisation⁶. La balance des paiements est au cœur macroéconomique des mesures de ce phénomène et met des données très précises à la disposition de programmes d'aide essentiels sur le commerce international des biens et des services et l'investissement étranger. Par ailleurs, Statistique Canada administre la *Loi sur les déclarations des personnes morales* depuis sa création.

Loi sur les déclarations des personnes morales

La première *Loi sur les déclarations des personnes morales et des syndicats* a été adoptée en 1962. Par suite d'une modification apportée par le Parlement en janvier 1999, cette loi est devenue la *Loi sur les déclarations des personnes morales* (LDPM) et a supprimé l'obligation pour les syndicats de produire des déclarations.

En vertu de la LDPM, Statistique Canada dépose un rapport annuel devant le Parlement sur la propriété et le contrôle étrangers des entreprises canadiennes. Ce rapport renferme un examen de l'information sur les finances et la propriété des entreprises qui font affaires au Canada, information qui sert à évaluer l'étendue et les répercussions du contrôle de l'économie d'entreprises par des non-résidents au Canada. Les données de la LDPM constituent la première source d'information sur les fusions et les acquisitions, le contrôle étranger, la concentration et la structure juridique des entreprises au Canada.

L'information recueillie sur la propriété à partir des déclarations des entreprises canadiennes en vertu de la *Loi sur les déclarations des personnes morales* est accessible au public selon la loi et Statistique Canada utilise cette information pour

⁶ On trouvera une gamme étendue de renseignements sur les concepts et les mesures dans le site Web de Statistique Canada à Définitions, source de données et méthodes <http://www.statcan.ca/english/concepts/index.htm>

établir un répertoire des liens de parenté entre les sociétés, ce qui permet de déterminer « quelle entreprise contrôle telle autre entreprise » au Canada. Le répertoire offre un suivi de la propriété des plus grandes entreprises canadiennes de même qu'une information actuelle sur les prises de contrôle récentes et autres changements importants. Le contrôle effectif est déterminé par un examen minutieux des avoirs des entreprises, des effets des options, des avoirs des directeurs, des actions convertibles et des imbrications des conseils d'administration.

Enfin, les données recueillies en vertu de la *Loi sur les déclarations des personnes morales* servent à analyser en profondeur des sujets comme les répercussions des fusions et des acquisitions sur les profits des entreprises; les changements de contrôle étranger dans le cadre de climats réglementaires différents; l'évolution des filiales de banques étrangères et des succursales à service complet au Canada; les fusions et les acquisitions et leurs liens avec le contrôle étranger; et enfin le contrôle étranger et la concentration d'entreprises.

Investissements à l'étranger

Depuis plusieurs années, l'investissement étranger constitue une source importante de capitaux pour l'économie canadienne. Récemment, le Canada est devenu un fournisseur important d'investissement étranger pour d'autres pays. Présentement, le stock d'actifs net résultant de l'investissement étranger contribue positivement à la richesse nette du Canada, bien que l'investissement de portefeuille continue d'enregistrer des résultats négatifs.

La plus récente diffusion du bilan statistique de l'investissement étranger indique des investissements dans 150 pays étrangers. Quant à l'investissement étranger de non-résidents, les données détaillées indiquent des investissements d'une centaine de pays étrangers. Des données détaillées selon l'industrie sont également disponibles. Les données sur les opérations et les revenus des investissements étrangers sont disponibles, mais avec beaucoup moins de détail sur les pays (six régions ou pays). Les exigences en matière de confidentialité li-

mitent la capacité de Statistique Canada de diffuser une information détaillée sur le flux de l'investissement étranger, mais l'activité accrue dans ce secteur depuis quelques années et les changements organisationnels et méthodologiques mis en œuvre à Statistique Canada pourront peut-être se traduire par la diffusion de plus de données détaillées sur le flux de l'investissement étranger, de même que par la diffusion de nouveaux indicateurs comme les statistiques de l'investissement étranger selon le pays de contrôle.

Commerce des services

La spécialisation accrue de la production dynamise le commerce des services, relativement difficile à mesurer. Récemment, Statistique Canada a lancé un projet étalé sur trois ans et destiné à améliorer les données sur le commerce international des services.

Ce projet comporte deux objectifs principaux. Le premier consiste à améliorer la précision des estimations annuelles du total des importations et des exportations de services commerciaux dans l'ensemble du commerce des services. La population d'entreprises canadiennes engagées dans des opérations internationales de services doit être déterminée avec plus de précision, particulièrement en ce qui concerne les petites et les moyennes entreprises. La détermination plus précise de l'univers cible sera donc un élément important de l'objectif opérationnel.

Le second objectif consiste à améliorer les données détaillées sur les produits ainsi que le niveau de détail géographique et selon la branche d'activité pour les estimations du commerce des services.

L'amélioration des données détaillées sur les produits se fera grâce à la collecte de catégories de services selon les produits qui s'intègrent bien au Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN), à la Classification centrale des produits (CCP) et à la Classification élargie des services de balance des paiements. Si cela s'avère faisable, on augmentera le nombre de catégories de services selon les produits recueillies par l'enquête annuelle sur le commerce des services. Cette en-

quête recueille actuellement des données sur le commerce international de 32 catégories de services selon les produits.

En ce qui concerne le niveau de détail géographique, une ventilation provinciale annuelle des importations et des exportations de services selon les produits sera effectuée. On examinera en outre la possibilité que le programme de la balance des paiements de Statistique Canada suive l'évolution de la conjoncture économique et réponde aux besoins changeants des utilisateurs en modifiant, au besoin, les données agrégées et détaillées publiées relativement aux pays partenaires. Cette approche vise à fournir une information aussi utile que possible, tout en respectant la nécessité de protéger la confidentialité des données de chaque entreprise et en allégeant le fardeau de réponse aux enquêtes.

En lien avec les efforts déployés pour mesurer plus efficacement le commerce international des services dans le cadre de la refonte de son programme annuel, Statistique Canada présentera un nouveau module de son programme sur le secteur des services qui permettra la collecte de données supplémentaires sur les importations et les exportations de services par secteurs choisis, et ce, en même temps que seront recueillies d'autres statistiques financières sur le commerce des services.

Commerce des droits de propriété intellectuelle, des licences d'exploitation de brevets, des marques de commerce et des droits d'auteur

Statistique Canada recueille des données sur la balance des paiements technologiques qui comprennent les paiements et les revenus pour l'acquisition et l'utilisation de brevets, licences, marques de commerce, dessins, licences de savoir-faire et services techniques étroitement connexes, de même que les services de recherche et de développement. Ces données sont dérivées de l'Enquête sur la recherche et le développement dans l'industrie canadienne. Les données de cette enquête sont rapprochées des données de la balance des paiements et permettent de repérer les entreprises qui achètent des services de R et D mais qui n'en font pas elles-mêmes.

Commerce des biens : registres des exportateurs et des importateurs

Le programme statistique sur le commerce international produit une base de données, le Registre des exportateurs, qui présente des comptes fiables des entreprises d'exportation et de la valeur de leurs exportations de marchandises pour la période de 1993 à 2004. Un Registre des importateurs est en voie d'élaboration, lequel fournira des données analogues sur les entreprises importatrices. Pour le moment, les données disponibles sur les importateurs sont celles de 2002.

Le Registre des exportateurs est une base de données longitudinale inestimable sur les caractéristiques, le rendement et l'évolution des exportateurs canadiens. Cette information couvre plusieurs aspects, notamment la classification des industries (SCIAN), la taille des entreprises d'exportation, la destination des exportations et la province de résidence de l'exportateur. Cette base de données présente des comptes d'établissements exportateurs de marchandises et la valeur de leurs exportations selon la taille de l'effectif depuis l'année de référence 2000.

Le registre fournit des statistiques sur les caractéristiques des entreprises exportatrices qui permettent de faire des recherches sur des enjeux stratégiques importants, comme les facteurs de réussite des activités d'exportation, ainsi que sur les liens entre l'exportation et la productivité. Cette base de données fournit des données empiriques qui aident à l'évaluation de nombreux programmes de soutien et d'aide aux exportateurs.

La base de données du Registre des importateurs fournira des données analogues sur les entreprises importatrices du Canada. Rappelons que des données sont actuellement disponibles pour 2002 et que les données pour la période de 2003 à 2005 seront disponibles au début de 2007.

La réunion des bases de données sur les exportateurs et les importateurs contribuera considérablement à la recherche sur des enjeux comme les effets des récents changements dans le taux de change et autres sujets liés à la mondialisation.

Statistiques du commerce des sociétés étrangères affiliées

La prestation de services sur les marchés internationaux se fait souvent par l'entremise de filiales étrangères. À partir des données de 1999, un programme annuel de Statistique Canada fournit des données sur les ventes et l'effectif de ces filiales étrangères d'entreprises canadiennes tant dans le secteur des produits que dans celui des services. Ce programme montre que ce mode de prestation est plus important que celui des flux transfrontaliers de services.

Développements récents et enjeux pour l'avenir

Plus récemment, Statistique Canada a décidé de relocaliser des ressources pour des programmes qui sont en mesure de répondre aux besoins de données dans le domaine général de la mondialisation. Les décisions les plus importantes à cet égard concernent les efforts consentis pour l'amélioration des statistiques sur la production des services et la productivité. Trois catégories d'amélioration peuvent être dégagées : (i) amélioration de la couverture des données sur les industries de base dans le cadre d'un programme annuel élargi sur le secteur des services; (ii) améliorations des indicateurs infra-annuels de l'activité économique; (iii) programme élargi des indices des prix des services. Ces points ne sont pas abordés ici mais le lecteur intéressé pourra en trouver des descriptions dans d'autres documents.

En revanche, on trouvera dans les pages qui suivent une description d'autres initiatives très récentes ou qui sont à une étape avancée d'élaboration.

Projets d'indicateurs de la mondialisation

En réponse aux demandes de données des décideurs et à la lumière des nouvelles statistiques proposées dans le *Manuel* de l'OCDE mentionné plus haut, Statistique Canada a alloué des fonds à un projet d'indicateurs de la mondialisation. Ce projet est axé principalement sur la création d'une infrastructure de production de nouvelles séries de données liées à la mondialisation. Par la suite, cette nouvelle infrastructure permettra la mise en place d'une suite d'indicateurs pertinents.

Un volet important de ce projet sera la classification des entreprises multinationales canadiennes. Bien qu'il soit possible de déterminer les activités des multinationales étrangères au Canada depuis assez longtemps en vertu de la *Loi sur les déclarations des personnes morales*, ce n'est que depuis qu'on a relié le programme sur l'investissement direct au Registre des entreprises que l'on peut déterminer facilement lesquelles sont des multinationales canadiennes.

Registre des entreprises

Le Registre des entreprises de Statistique Canada fait présentement l'objet d'une refonte visant à enregistrer les liens internationaux entre les entreprises canadiennes et leurs sociétés apparentées ou affiliées. Les caractéristiques essentielles de ces liens seront enregistrées et serviront de soutien à l'élaboration de nouvelles données et à la recherche.

Un bon nombre de sources de données seront totalisées selon la catégorie de propriété (multinationales étrangères, multinationales canadiennes et entreprises non multinationales) et selon l'activité (entreprises importatrices, exportatrices, importatrices-exportatrices, ou ni l'une ni l'autre), de manière à mesurer le degré de mondialisation de l'économie canadienne.

1. Les principales statistiques de l'Enquête annuelle des manufactures seront totalisées selon la catégorie de propriété et l'activité pour les années de référence 2000 à 2004 (les données de 2005 étaient disponibles). Des tableaux statistiques seront produits selon le secteur et la province. Les statistiques industrielles principales portent notamment sur les expéditions, l'emploi, les salaires et les traitements, le coût des premières matières et des fournitures, le coût de l'énergie utilisée, les biens achetés en vue de la revente et la valeur ajoutée des produits de fabrication.
2. Les données sur les dépenses d'investissement (tant pour la construction que pour les machines et l'équipement) seront produites selon la catégorie de propriété et l'activité pour les années de référence 2000 à 2005 (les données de 2006

étaient disponibles). Des estimations seront faites d'après le secteur et la province.

3. Les statistiques des dépenses en recherche et développement seront produites selon la propriété et l'activité pour les années de référence 2000 à 2004 (les données de 2005 étaient disponibles). Les variables telles les sources des fonds pour la R et D intra-muros ainsi que la valeur et le genre de dépenses intra-muros seront incluses.
4. Par ailleurs, les réponses aux questions sur le marché et la chaîne d'approvisionnement de l'Enquête sur les innovations de 2005, qui ciblent le secteur de la fabrication et les exploitations forestières, seront totalisées et analysées. L'analyse portera sur les diverses catégories de propriété et les diverses activités selon les secteurs et la province.

Élaboration de données sur les chaînes de valeur mondiales

Le Groupe de données pour la recherche sur les politiques a récemment approuvé la tenue d'une étude de faisabilité qui présentera et examinera différentes options de collecte de données sur les phénomènes de chaînes de valeur mondiales et a recommandé un plan d'action à cette fin. L'étude propose ce qui suit :

1. *Clarifier les concepts et les définitions.* Le Congressional Government Accountability Office des États-Unis a élaboré un cadre conceptuel qui définit la délocalisation (transfert à une entité non résidente) par rapport à d'autres concepts liés tels l'investissement étranger et le commerce. L'OCDE a adopté ce cadre conceptuel et de nombreux pays l'ont appliqué à la conception d'enquêtes et à des activités de recherche. Il reste cependant du travail à faire avant que l'on puisse intégrer ces concepts à la conduite des enquêtes. Certains concepts rattachés à la délocalisation devront être mis en rapport avec des activités et des caractéristiques concrètes et mesurables. Premièrement, les fonctions délocalisées doivent être classées de façon significative (fonctions juridiques, fonctions touchant la rémunération, etc.). Deuxièmement, les caractéristiques de ces fonctions doivent être clas-

sées (fonctions à haute teneur en savoir, industrie à gros salaires, à forte intensité de capital, activités visées par des droits de propriété intellectuelle, etc.). Troisièmement, les formes de la relation délocalisée doivent être classées (contrats, sociétés en participation, contrats d'action, etc.).

2. *Examiner les résultats des enquêtes d'autres pays et du Canada sur la délocalisation.* Il y a là un contexte important pour l'élaboration d'options pour les étapes suivantes. En ce qui concerne la situation au Canada, on prévoit s'inspirer du savoir expert découlant des enquêtes suivantes, qui renferment des questions liées à la délocalisation : Enquête de 2005 sur les innovations, Enquête sur les produits de santé naturels, Enquête sur l'industrie de la langue, Enquête sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques.
3. *Décrire et recommander la stratégie d'enquête.* Les éléments stratégiques comprennent le choix de l'unité d'observation et la base de sondage proposée, ainsi que la description et le rodage d'un instrument d'enquête. La taille finale de l'échantillon dépendra du degré de détail que l'on s'attend à en dériver (niveau géographique, taille de l'entreprise, propriété de l'entreprise et niveau de détail du secteur).

Commercialisation

Le Groupe de données pour la recherche sur les politiques a également approuvé le financement d'une enquête pilote sur les activités de commercialisation au Canada. Cette enquête portera sur la façon dont les nouveaux développements seront mis en marché, tant les projets entrepris au Canada et commercialisés ici que les projets élaborés par des entreprises canadiennes à l'étranger pour exploiter de nouvelles possibilités de marché. Cette enquête sera menée en 2007 pour l'année de référence 2006.

Main-d'œuvre internationale et envois d'argent de membres de la famille vivant à l'étranger

La mondialisation n'est pas un phénomène réservé aux entreprises commerciales. Par suite de la croissance de la part de main-d'œuvre de nombreux pays qui est issue d'une migration tempo-

raire ou permanente, les ménages et les familles élargies sont de plus en plus touchés par la mondialisation.

Les importantes populations d'immigrants dans de nombreux pays, y compris le Canada, transfèrent des quantités importantes de ressources à leurs pays d'origine pour le soutien des membres de leurs familles qu'ils ont laissés là-bas. L'importance de l'élaboration d'estimations fiables de ces envois d'argent a été reconnue par des organismes financiers et statistiques internationaux, de même que par les pays du G8 au sommet de Sea Island en juillet 2004. Les mesures de ces flux au Canada laissent à désirer et on examine la possibilité de les améliorer.

L'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM) recueille des données sur ce phénomène mais la variance est élevée étant donné que l'échantillon n'est pas conçu de façon à assurer une représentation appropriée de la population immigrante à cette fin particulière. De plus, l'EDM ne présente aucune ventilation des envois d'argent selon le pays de destination. Il sera peut-être possible d'améliorer les statistiques du Canada sur ces envois d'argent, soit en modifiant les instruments d'enquête existants, soit dans le cadre d'une nouvelle enquête sur les ménages. On prévoit apporter des changements pertinents à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), notamment en y ajoutant des questions sur les envois d'argent entre ménages.

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants renferme des questions sur les envois d'argent entre ménages vivant dans des pays différents. Toutefois, une restriction majeure doit être mentionnée : la population cible ne comprend que les immigrants arrivés au Canada entre octobre 2000 et septembre 2001, et n'est donc pas représentative de l'ensemble de la population immigrante au Canada à cette fin particulière. Il est néanmoins possible d'en dériver quelques conclusions utiles.

Alors que la plupart des pays industrialisés produisent des estimations distinctes des opérations entre non-résidents et qui impliquent des revenus d'emploi, ce n'est pas le cas au Canada. Un projet visant à améliorer les statistiques de la rémunération des employés sur le plan international a été lancé au début de 2006. Ce projet consiste à utiliser les données administratives.

On prévoit disposer plus tard en 2006 de statistiques mises à jour sur les gains des résidents étrangers travaillant pour des entreprises canadiennes. Or il ne sera peut-être pas possible d'améliorer les statistiques des gains des Canadiens qui travaillent pour des employeurs étrangers par le biais de sources de données administratives canadiennes. C'est pourquoi on envisagera de partager des données avec les pays partenaires. Un avantage supplémentaire sera que certains résultats de ce projet serviront probablement à améliorer les estimations d'autres éléments de la balance des paiements, tels les statistiques sur les envois d'argent, ainsi qu'une catégorie spéciale d'activités commerciales dans les statistiques des services, désignée « mode 4 » dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), dans le cas où un fournisseur de services d'un pays se déplace vers un autre pays pour rendre ce service.

Bibliographie

International Monetary Fund. 1993. *Balance of Payments Manual. Fifth Edition, 1993*. Washington, DC. International Monetary Fund.

United Nations, Commission of the European Communities, International Monetary Fund, Organization for Economic Co-operation and Development, and World Bank. 1993. *System of national accounts 1993*. Series F, no. 2, rev 4. New York: United Nations.

Wilson, Karen. 2006. The Architecture of the Systems of National Accounts, A Three-Way International Comparison of Canada, Australia and the United Kingdom. In *A New Architecture for the U.S. National Accounts*, ed. Dale W. Jorgenson, J. Steven Landefeld, and William D. Nordhaus, 113-142. Chicago: The University of Chicago Press.